

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de justice

**Arrêté du 27 février 2024
portant désignation au comité d'administration du fonds de financement des dossiers
impécunieux**

NOR : JUSC2405944A

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le livre VI du code de commerce, notamment ses articles L 663-3 et R 663-42 ;

Vu la proposition du président du Conseil national des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires en date du 14 février 2024,

Arrête :

Article 1^{er}

Maître Cécile JOUIN, mandataire judiciaire, est désignée en tant que membre du comité d'administration du fonds institué par l'article L 663-3 du code de commerce.

Article 2

La sous-directrice du droit économique est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la justice.

Fait le **27 FEV. 2024**

Le Directeur des affaires civiles et du sceau,
et par délégation :

La sous-directrice du droit économique,



J. GHORAYEB